

PROCES VERBAL

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du 13 FEVRIER 2007

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

EN DATE DU 13 FEVRIER 2007

L'an deux mille sept et le treize du mois de février à dix-huit heures trente,

Les membres du Conseil Communautaire « Salon-Etang de Berre-Durance » se sont réunis au théâtre de l'Eden à Sénas, sur la convocation qui leur a été adressée conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales par Monsieur Michel TONON, Président de la Communauté d'Agglomération « Salon-Etang de Berre-Durance ».

Etaient présents à cette Assemblée, tous les Conseillers Communautaires à l'exception de :

M. Patrick APPARICIO	ayant donné mandat à Mme Michèle ESPERANDIEU,
M. Jean ARNAUD	ayant donné mandat à M. Paul BERNARD,
Mme Gabrielle BOULANGER	ayant donné mandat à M. Jean-Claude CARLO,
M. Michel CREON	ayant donné mandat à Mme Sylvie CHICHE,
M. Lucien DARET	ayant donné mandat à M. Jean-Pierre GUILLAUME,
M. Didier DEBARGE	ayant donné mandat à Mme Laurence MONET,
Mme Françoise DREZET	ayant donné mandat à Mme Maryse CHAPELOT-MARTINO
Mme Corinne LUCCHINI	ayant donné mandat à Mme Christiane GRASSI,
M. Jean-Pierre MAGGI	ayant donné mandat à M. Michel TONON,
M. Angelo MARASA	ayant donné mandat à Mme Odette GORET,
M. Stéphane MARCHE	ayant donné mandat à M. Gérard BERTRAND,
M. Maurice MERENDOL	ayant donné mandat à M. Robert COSTE,
M. Francis PRIVAT	ayant donné mandat à Mme Michèle BLANC,
M. Christian RAPAUD	ayant donné mandat à Mme Corine SILVY,
M. Gilbert RAYMOND	ayant donné mandat à M. Georges VIRLOGEUX,
M. Laurent RUMEAU	ayant donné mandat à Mme Claude LE FOULGOC absente,
M. Michel STRAUDO	ayant donné mandat à M. Daniel DE SIO,
M. Dominique TIERCE	ayant donné mandat à M. Jacques SIBILLI,
M. Paul VIDEAU	ayant donné mandat à M. Gérard FRISONI.

Etaient absentes :

Mesdames : Claude LE FOULGOC ; Liliane SILVY.

Secrétaire de séance : Monsieur David BRUNA

Monsieur Rémy FABRE, Vice-Président d'Agglopolo Provence et Maire de Sénas, souhaite la bienvenue aux membres de l'Assemblée pour ce Conseil Communautaire se tenant au théâtre de l'Eden à Sénas.

Après appel des Conseillers Communautaires par le secrétaire de séance, M. BRUNA, le Président, Michel TONON, ouvre la séance.

Le Conseil Communautaire adopte, à l'unanimité des 73 membres présents ou représentés, le procès-verbal du Conseil Communautaire du 12 décembre 2006.

1. FINANCES - Débat sur les orientations budgétaires 2007

Le 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI présente les orientations budgétaires 2007.

Monsieur BERTRAND, Conseiller Communautaire, évoque la construction d'une déchèterie à Eyguières et l'importance de la question agricole.

Monsieur BREMOND, Conseiller Communautaire, s'inquiète de l'avenir de la compétence enfance-jeunesse.

Monsieur BRUNA, Conseiller Communautaire, souligne l'intérêt de la création d'une zone d'activités d'intérêt communautaire à Sénas.

Le Conseil Communautaire, prend acte du débat sur les orientations générales du Budget 2007 présenté par le 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI, délégué aux finances.

Ce dernier saisit l'occasion de féliciter les services financiers, la direction générale des services et, d'une façon générale, tous les services communautaires.

2. FINANCES - Commune de La Barben – Exercice 2006 : attribution de subventions au titre des fonds de concours à l'équipement des communes rurales – Travaux de réhabilitation et rénovation de l'école communale

Après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer à la Commune de La Barben au titre des fonds de concours à l'équipement des communes rurales pour l'année 2006, une attribution d'un montant de 9 138 €, en vue de financer les travaux sus visés.

3. FINANCES - Commune de Mallemort – Exercice 2006 : attribution de subventions au titre des fonds de concours à l'équipement des communes rurales – Construction d'un centre culturel bibliothèque médiathèque

Après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer à la Commune de Mallemort au titre des fonds de concours à l'équipement des communes rurales pour l'année 2006, une subvention d'un montant de 96 973 €, en vue de financer les travaux sus visés.

4. FINANCES - Commune de Mallemort – Exercice 2006 : attribution de subventions au titre des fonds de concours à la voirie rurale « Chemin de la Tuilerie »

Après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer à la Commune de Mallemort au titre des fonds de concours à la voirie rurale pour l'année 2006, une subvention d'un montant de 17.906 € pour financer les travaux susvisés.

5. FINANCES - Commune d'Eyguières – Exercice 2006 : attribution de subventions au titre des fonds de concours à l'équipement des communes rurales – Construction et aménagement d'une nouvelle cantine scolaire à l'école maternelle Trécasteaux

Après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer une subvention d'un montant de 119.405 € à la Commune d'Eyguières au titre des fonds de concours à l'équipement des communes rurales pour l'année 2006, pour financer les travaux susvisés.

6. FINANCES - Commune d'Aurons – Exercice 2006 : attribution de subventions au titre des fonds de concours à la voirie rurale : acquisition foncière pour la création du chemin des Pinèdes

Après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer à la Commune d'Aurons, au titre des fonds de concours à la voirie rurale pour l'année 2006, une subvention d'un montant de 704 € pour financer cette acquisition foncière.

7. FINANCES - Commune d'Alleins – Exercice 2006 : attribution de subventions au titre des fonds de concours à la voirie rurale : travaux Chemin de la Tambarlette

Après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer à la Commune d'Alleins, au titre des fonds de concours à la voirie rurale pour l'année 2006, une subvention d'un montant de 3 840,90 € pour financer les travaux susvisés.

8. FINANCES - Commune d'Alleins – Exercice 2006 : attribution de subventions au titre des fonds de concours à l'équipement des communes rurales

Après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer à la Commune d'Alleins, au titre des fonds de concours à l'équipement des communes rurales pour l'année 2006, une attribution d'un montant de 47 933 € pour financer les travaux de réhabilitation de la fontaine place du village, du parvis de l'église et de la place de la République.

9. FINANCES - Commune de Charleval – Exercice 2006 : attribution de subventions au titre des fonds de concours à la voirie rurale : travaux Chemin du Colombier, Traverse du 12 juin 1944, Rue Saint-Césaire, Rue Bourbon, Boulevard de la Durance

Après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer à la Commune de Charleval, au titre des fonds de concours à la voirie rurale pour l'année 2006, une subvention d'un montant de 8.654 € pour financer les travaux susvisés.

10. FINANCES - Commune de Charleval – Exercice 2006 : attribution de subventions au titre des fonds de concours à l'équipement des communes rurales

Après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer à la Commune de Charleval, au titre des fonds de concours des communes rurales pour l'année 2006, une subvention d'un montant de 51 926 €, pour financer les travaux susvisés pour un montant de dépense subventionnable de 300 447 € HT pour financer les travaux de rénovation du boulevard de la Durance et de l'avenue de la Trévaresse.

11. FINANCES - Commune de Sénas – Exercice 2006 : attribution de subventions au titre des fonds de concours à l'équipement des communes rurales

Après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer à la Commune de Sénas, au titre des fonds de concours des communes rurales pour l'année 2006, une subvention d'un montant de 114.335 €, en vue de financer les travaux d'aménagement de la voie POS et du rond point de la Capelette.

12. FINANCES - Commune de Velaux – Exercice 2006 : attribution de subventions au titre des fonds de concours à l'équipement des communes urbaines : construction d'un nouveau Club-House tennis et construction du nouvel Hôtel de Ville

Après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer à la Commune de Velaux, au titre des fonds de concours des communes urbaines pour l'année 2006, une subvention d'un montant de 343 100 €, en vue de financer les travaux susvisés.

13. FINANCES - Commune de Rognac –Exercice 2006 : attribution de subventions au titre des fonds de concours à l'équipement des communes éligibles à la DSU

Après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer à la Commune de Rognac au titre des fonds de concours des communes DSU pour l'année 2006 une subvention d'un montant total de 386 201 € en vue de financer les travaux de Voirie et pluvial et effacement de réseau ainsi que de réaménagement cour bâtiment associatif Jean Jaurès.

14. FINANCES - Commune de Rognac –Exercice 2006 : attribution de subventions au titre des fonds de concours à l'équipement des communes urbaines

Après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer à la Commune de Rognac au titre des fonds de concours des communes urbaines pour l'année 2006 une subvention d'un montant total de 287 250 € en vue de financer divers travaux.

15. FINANCES - Autorisation de crédits d'investissements

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué aux finances, à engager, liquider et mandater les dépenses présentées dans la limite des chapitres budgétaires proposés.

16. FINANCES - Renouvellement de l'adhésion à l'Association des Acheteurs des Collectivités Territoriales (AACT)

Après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise l'adhésion à l'Association des Acheteurs des Collectivités Territoriales (AACT).

17. Location et maintenance de véhicules neufs pour les services de la Communauté d'Agglomération - Marché à bons de commande – Lancement d'un appel d'offres ouvert par lots séparés – Signature des marchés

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Gérard FRISONI, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président de la Communauté d'Agglomération à lancer un appel d'offres ouvert pour le marché cité en objet et autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l'Administration Générale à signer les marchés avec les opérateurs économiques qui seront retenus par la Commission d'Appel d'Offres ainsi que tout document aux effets ci-dessus.

18. Eau potable – Commune d'Aurons : Délégation de Service Public d'Eau Potable

Après avoir entendu le rapport lu par le Président Michel TONON, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres 72 présents (M. Yves FABRE s'étant retiré) ou représentés, approuve pour la commune d'Aurons, le principe d'une délégation du service de production et distribution d'eau potable et autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document relatif à la progression et au suivi du dossier.

19. Assainissement – Commune d'Aurons : Délégation de Service Public du service assainissement

Après avoir entendu le rapport lu par le Président Michel TONON, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres 72 présents (M. Yves FABRE s'étant retiré) ou représentés, approuve pour la commune d'Aurons, le principe d'une délégation du service d'assainissement collectif et autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document relatif à la progression et au suivi du dossier.

20. Eau potable– Commune de Pélissanne : Délégation du Service Public d'Eau Potable

Après avoir entendu le rapport lu par le Président Michel TONON, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres 72 présents (M. Yves FABRE s'étant retiré) ou représentés, approuve pour la commune de Pélissanne, le principe d'une délégation du service de production et distribution d'eau potable et autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document relatif à la progression et au suivi du dossier.

21. Assainissement – Commune de Pélissanne : Délégation du Service Public d'Assainissement

Après avoir entendu le rapport lu par le Président Michel TONON, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres 72 présents (M. Yves FABRE s'étant retiré) ou représentés, approuve pour la commune de Pélissanne, le principe d'une délégation du service d'assainissement collectif et autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document relatif à la progression et au suivi du dossier.

22. Eau Assainissement -Commune de Vernègues : Avenant n°1 au groupement de commandes relatif à l'aménagement de la voirie primaire de la zone de l'Héritière

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l'Eau et l'Assainissement à signer l'avenant n°1 à la convention constitutive du groupement de commandes pour l'aménagement de la voirie primaire de la zone de l'héritière sur la commune de Vernègues.

23. Eau Assainissement – Territoire d'Agglopoie Provence : Travaux d'extension des réseaux d'alimentation en eau potable et des réseaux d'eaux usées

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l'eau et l'assainissement à solliciter les partenaires financiers – Agence de l'Eau, Conseil Général des Bouches du Rhône, Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur – afin que la plus grande aide soit apportée aux travaux susmentionnés.

24. Eau Assainissement – Territoire d'Agglopoie Provence : Travaux de réhabilitation suite aux schémas directeurs 2005, des réseaux d'alimentation en eau potable et des réseaux d'eaux usées

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l'eau et l'assainissement à solliciter les partenaires financiers – Agence de l'Eau, Conseil Général des Bouches du Rhône, Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur – afin que la plus grande aide soit apportée aux travaux susmentionnés.

25. Eau Assainissement – Territoire d'Agglopoie Provence : Travaux de réhabilitation des réseaux d'alimentation en eau potable et des réseaux d'assainissement

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l'eau et l'assainissement à solliciter les partenaires financiers – Agence de l'Eau, Conseil Général des Bouches du Rhône, Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur – afin que la plus grande aide soit apportée aux travaux susmentionnés.

26. Eau Assainissement – Lançon Provence : Travaux de réhabilitation suite aux schémas directeurs 2003, des réseaux d'alimentation en eau potable et des réseaux d'eaux usées

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l'eau et l'assainissement à solliciter les partenaires financiers – Agence de l'Eau, Conseil Général des Bouches du Rhône, Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur – afin que la plus grande aide soit apportée aux travaux susmentionnés.

27. Assainissement – Commune de Berre l'Etang : convention d'entretien de l'Espar de l'émissaire de la station d'épuration entre la Communauté d'Agglomération et la DDE

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l'eau et l'assainissement à signer la convention avec la DDE et tout document y afférent.

28. Assainissement – Commune de La Fare les Oliviers : Station d'épuration

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou

le Vice-Président délégué à l'eau et l'assainissement à solliciter les partenaires financiers - Agence de l'Eau, Conseil Général des Bouches du Rhône, Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur – afin que la plus grande aide soit apportée à ce projet.

29. Assainissement – Commune d'Eyguières : Station d'épuration

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l'eau et l'assainissement à solliciter les partenaires financiers - Agence de l'Eau, Conseil Général des Bouches du Rhône, Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur – afin que la plus grande aide soit apportée à ce projet.

30. Assainissement – Commune de Lançon Provence : Station d'épuration

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l'eau et l'assainissement à solliciter les partenaires financiers - Agence de l'Eau, Conseil Général des Bouches du Rhône, Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur – afin que la plus grande aide soit apportée à ce projet.

31. Assainissement – Commune de Charleval : Station d'épuration

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l'eau et l'assainissement à solliciter les partenaires financiers - Agence de l'Eau, Conseil Général des Bouches du Rhône, Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur – afin que la plus grande aide soit apportée à ce projet.

32. Assainissement – Commune de Mallemort : Station d'épuration

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l'eau et l'assainissement à solliciter les partenaires financiers - Agence de l'Eau, Conseil Général des Bouches du Rhône, Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur – afin que la plus grande aide soit apportée à ce projet.

33. Eau potable – Territoire d'Agglopoie Provence : travaux de protection de la ressource en eau

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l'eau et l'assainissement à solliciter les partenaires financiers - Agence de l'Eau, Conseil Général des Bouches du Rhône, Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur – afin que la plus grande aide soit apportée à ces travaux.

34. Assainissement – Commune de La Fare les Oliviers : Travaux d'extension de réseaux d'eaux usées – Quartier Les Barrades et Le Cade

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à l'eau et l'assainissement à solliciter les partenaires financiers - Agence de l'Eau, Conseil Général des Bouches du Rhône, Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur – afin que la plus grande aide soit apportée à ces travaux.

35. Eau potable – Commune d'Alleins : avenant n°1 au contrat d'affermage du service de l'eau potable

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de conclure un avenant n° 1 entre la Communauté d'Agglomération Agglopoie Provence et la SAUR, à la convention d'affermage relative au service de l'eau potable de la commune d'ALLEINS, et autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer l'avenant ainsi que tout document utile au montage et au suivi du dossier.

36. Eau potable – Commune de La Barben : avenant n°1 au contrat d'affermage du service de l'eau potable

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre GUILLAUME et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de conclure un avenant n° 1 entre la Communauté d'Agglomération Agglopolo Provence et la SEM, à la convention d'affermage relative au service de l'eau potable de la commune de LA BARBEN, et autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer l'avenant ainsi que tout document utile au montage et au suivi du dossier.

37. DECHETS - Délégation de Service Public pour le traitement des déchets ménagers et assimilés par enfouissement et stockage – CET de la Vautubière : Avenant n°1

Après avoir entendu les explications du Vice-Président André LEONARD et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer cet avenant n°1.

38. DECHETS - Marché n°0431 Gestion des déchets – Collecte des déchets ménagers et assimilés – Communes de Velaux et Rognac – Avenant n°2 nouveaux prix

Après avoir entendu les explications du Vice-Président André LEONARD et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer cet avenant n°2.

39. DECHETS - Marché n°0414 Fourniture de conteneurs, colonnes d'apport volontaire nécessaires aux besoins de la collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective, lavage des conteneurs ordures ménagères – Lot n°3 fourniture, transport et maintenance de colonnes d'apport volontaire – Avenant n°3 prix complémentaires au bordereau de prix unitaires

Après avoir entendu les explications du Vice-Président André LEONARD et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer cet avenant n°3.

40. DECHETS - Entretien et fourniture de matériels pour la flotte de véhicules nécessaires à la collecte des ordures ménagères dont Agglopolo Provence à la charge – Appel d'Offres Ouvert – Lancement de la procédure

Après avoir entendu les explications du Vice-Président André LEONARD et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise

- le Président de la Communauté d'Agglomération à lancer un appel d'offres ouvert
- le Président ou le Vice-Président délégué à la Collecte et l'élimination des déchets à signer les marchés avec les opérateurs économiques qui seront retenus par la Commission d'Appel d'Offres.

41. DECHETS - Marché n°0316 Lot 2 collecte et tri des produits des colonnes d'apport volontaire (Salon, Lançon, Lamanon, Alleins, Charleval, Mallemort, Vernègues, Aurons, La Barben, Pélissane, St Chamas, Eyquières et Sénas) – Avenant n°3 retrait du marché la « valorisation et le rachat du verre »

Après avoir entendu les explications du Vice-Président André LEONARD et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer cet avenant n°3.

42. DECHETS - Marché n°0544 logistique de la déchèterie de la Vautubière – Avenant n°1 retrait de certaines prestations

Après avoir entendu les explications du Vice-Président André LEONARD et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer cet avenant n°1.

43. DECHETS - Marché n°0316 gestion des déchets ménagers et assimilés – Lot 3 : logistique des déchèteries (Berre l'Etang, Eyquières, Lamanon, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon de Provence et Sénas) - Avenant n°6 retrait de certaines prestations

Après avoir entendu les explications du Vice-Président André LEONARD et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer cet avenant n°6.

44. DECHETS - Construction d'une base logistique pour les véhicules de collecte des déchets sur le territoire sud d'Agglopoie Provence

Après avoir entendu les explications du Vice-Président André LEONARD et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à solliciter, pour les travaux susvisés, les aides de nos partenaires habituels : ADEME, Conseil Général et Conseil Régional.

45. DECHETS - Autorisation ICPE – Déchèterie de Salon de Provence

Après avoir entendu les explications du Vice-Président André LEONARD et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le projet d'amélioration, d'extension et de mise aux normes de la déchèterie de Salon de Provence, et mandate le Président ou le Vice-Président délégué pour l'exécution des formalités et demandes relatives à l'opération et l'autorise à signer tous documents relatifs à ces démarches.

46. DECHETS - Autorisation ICPE – CET de Mallemort

Après avoir entendu les explications du Vice-Président André LEONARD et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le projet de construction d'une plateforme de transfert des déchets sur la Commune de Mallemort, et mandate le Président ou le Vice-Président délégué pour l'exécution des formalités et demandes relatives à l'opération et l'autorise à signer tous documents relatifs à ces démarches.

47. DECHETS - Signature d'une convention avec l'organisme coordonnateur pour la collecte et le traitement des déchets des équipements électriques et électroniques (DEEE)

Après avoir entendu les explications du Vice-Président André LEONARD et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué aux déchets :

- à signer cette convention avec OCAD3E pour bénéficier des soutiens à la tonne à partir du 15 août 2006 et pour régir les relations techniques et financières entre OCAD3E et Agglopoie Provence.
- à intégrer un des 3 éco-organismes agréés choisis par Agglopoie Provence (ERP, Eco-system, Ecologic) dans la convention qui sera signée avec OCAD3E.

48. DECHETS - Collecte des lampes sur les déchèteries

Après avoir entendu les explications du Vice-Président André LEONARD et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de contractualiser avec l'organisme coordonnateur OCAD3E en partenariat avec Récyclum pour assurer la collecte des lampes.

49. DECHETS - Convention tripartite d'occupation du centre de transfert des Milanis à Salon

Après avoir entendu les explications du Vice-Président André LEONARD et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer cette convention tripartite avec SITA SUD et COVED.

50. DECHETS - Avenant n°1 à la convention avec la Communauté du Pays d'Aix

Après avoir entendu les explications du Vice-Président André LEONARD et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve l'avenant n°1 à la convention CPA/Agglopoie Provence, pour autoriser l'accès et l'utilisation de la déchèterie de La Vautubière par les habitants de Coudoux.

51. DECHETS - Extension et mise en conformité de la déchèterie de Salon de Provence

Après avoir entendu les explications du Vice-Président André LEONARD et en avoir débattu, le Conseil Communautaire avec 71 voix « pour » et 2 abstentions (Messieurs BERTRAND et MARCHE), , autorise le Président ou le Vice-Président délégué à solliciter les aides de nos partenaires habituels :ADEME, Conseil Général et Conseil Régional pour les travaux d'extension et de mise en conformité de la déchèterie de Salon.

52. DECHETS - Convention avec Ecofolio

Après avoir entendu les explications du Vice-Président André LEONARD et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-

Président délégué à signer la convention avec ECOFOLIO qui fixe les modalités et le montant de la contribution de déchets tels que courriers non adressés, imprimés publicitaires, presse d'annonces et annuaires.

53. DECHETS - Appel à projets - « Valorisation des déchets ménagers et réduction à la source »

Après avoir entendu les explications du Vice-Président André LEONARD et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de retenir les 17 projets réceptionnés et de modifier le règlement initial.

54. DECHETS - Désignations des représentants aux C.L.I.S :

- du centre d'enfouissement technique et du centre de compostage à Lançon de Provence gérés par les sociétés ORTEC INDUSTRIE et ORSEM
- du centre de stockage des déchets de la Vautubière
- de la SOLAMAT-MEREX

Après avoir entendu ces explications, le Conseil Communautaire désigne à l'unanimité des membres présents ou représentés, comme représentant d'Agglopoles Provence à la CLIS ORTEC, Monsieur Jean-Pierre MAGGI, Vice-Président.

Après avoir entendu ces explications, le Conseil Communautaire désigne à l'unanimité des membres présents ou représentés, comme représentant d'Agglopoles Provence à la CLIS du CET de la Vautubière, Monsieur Jean-Pierre MAGGI, Vice-Président.

Après avoir entendu ces explications, le Conseil Communautaire désigne à l'unanimité des membres présents ou représentés, comme représentant d'Agglopoles Provence à la CLIS SOLAMAT-MEREX, Messieurs Sauveur RIBATTI, Vice-Président, et Paul VIDEAU, Conseiller Communautaire.

55. TANSPORTS : Adhésion à un groupement de commandes concernant le matériel billettique

Après avoir entendu les explications du Président Michel TONON et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'adhérer au groupement de commande billettique en autorisant le Président à signer la convention correspondante.

56. Service de Transports Urbains : Marché à bons de commande – Lancement d'un Appel d'Offres Ouvert – Signature du marché

Le Président informe le Conseil Communautaire qu'il a décidé de retirer de l'ordre du jour la question n°56

Cette décision est consécutive à l'interpellation d'une société de transports sur un point de détail administratif, qui estime que dans le texte qui a été adressé aux Conseillers Communautaires, il est indiqué : « une nouvelle procédure de Délégation de Service Public a été lancée » alors qu'il aurait fallu écrire que le Conseil Communautaire a autorisé le Président à lancer la nouvelle procédure de DSP. Dans ces conditions, cette question sera inscrite sous sa nouvelle forme à l'ordre du jour du Conseil du 20 février prochain.

57. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Rectification de la délibération n°015/05 en date du 25-01-2005

Il convient de rectifier la délibération n° 015/05 dans son objet et dans le prix de vente du terrain.

Après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de vendre à l'entreprise gaz de France ou à toute autre personne physique ou morale se substituant à elle pour mener la même opération la parcelle CW 826 d'une contenance de 78 m² au prix de 19 euros HT le m² et autorise M. le Président ou M. le Vice-Président délégué à effectuer toutes les formalités afférentes et à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

58. ZAC de la Crau - Résolution de la vente du lot 1Da : modification des conditions de la résolution

Après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de ne pas imposer de pénalité à la SCI DANROL et de procéder à la restitution totale du prix de la vente HT soit 80.035,73 € HT.

59. Convention avec Gaz de France pour la desserte en gaz naturel du parc d'activité Euroflory à Berre l'Etang

Après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve la convention relative à la desserte en gaz naturel du Parc d'Activités Euroflory et autorise le Président ou le Vice-Président délégué à la signer.

60. Requalification et extension du Parc d'activités de la Gandonne – Commune de Salon de Provence – Mission de maîtrise d'œuvre – Appel d'Offres Ouvert – Marché avec le groupement SOGREA CONSULTANTS/JP CLARAC/LES ECLAIRAGISTES ASSOCIES - Avenant n°1

Après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à l'Economie à signer cet avenant n°1 ainsi que tout document aux effets ci-dessus.

61. Demande de subventions pour la réalisation de la troisième tranche de travaux de viabilisation du Parc d'Activités Euroflory

Après avoir entendu les explications du Vice-Président René GIMET et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise M. le Président ou M. le Vice-Président délégué :

- à solliciter les co-financeurs habituels afin d'obtenir des subventions au meilleur taux (Agence de l'Eau, Conseil Général des Bouches du Rhône, Conseil Régional PACA, ...) pour les travaux susmentionnés
- à effectuer toutes formalités afférentes et à signer les documents relatifs au montage et au suivi de ce dossier.

62. Candidature à la labellisation nationale « Maison de l'Emploi Agglopoie Provence »

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Gilbert CATTANEO et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise :

- le Président à participer en qualité de membre constitutif à l'association ayant pour objet de créer, développer et gérer la Maison de l'Emploi de l'Agglopoie Provence,
- le Président à entreprendre toute démarche et à signer tout document utile à la mise en œuvre et à la réalisation de ce projet de création d'une Maison de l'Emploi,
- le Président à signer la Charte de la Maison de l'Emploi qui engage les partenaires au respect du cahier des charges national.

63. PLH d'Agglopoie Provence : Plan de financement prévisionnel

Après avoir entendu les explications du Vice-Président André CAMPAGNE et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- approuve le plan le financement prévisionnel et l'inscription des premiers crédits pour 2007,
- décide de prévoir le budget pour les études, sachant qu'il pourra évoluer suivant les besoins,
- autorise le Président ou le Vice-Président délégué à solliciter les subventions auprès des financeurs suivants : Conseil Général et Conseil Régional et à signer les documents relatifs à la constitution de ces dossiers de subvention.

64. Convention de prestation de service « Aide à l'archivage » entre Agglopoie Provence et le Centre De Gestion des Bouches-du-Rhône

Après avoir entendu les explications du Président Michel TONON et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président à signer la convention avec le Centre de Gestion des Bouches du Rhône relative à une prestation de service « Aide à l'archivage ».

65. Fête de la jeunesse 2007 : demande de subventions

Après avoir entendu les explications du Président Michel TONON et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à solliciter tous les partenaires, notamment le Conseil Général et le Conseil Régional, en vue de l'obtention de subventions ou de dotations en nature pour « la fête de la jeunesse 2007 » qui sera organisée le 02 juin 2007.

66. Subventions dans le cadre du Contrat Enfance et du Contrat Educatif Local

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Yves WIGT et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise les versements aux communes et aux associations des sommes présentées.

67. Prestations animations Enfance Jeunesse : Marché à bons de commande – Procédure adaptée ouverte Article 30 du Code des Marchés Publics 2004 – Avenant n°2

Après avoir entendu les explications du Vice-Président Yves WIGT et en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice Président délégué à l'Enfance, la Jeunesse et les Loisirs à signer l'avenant n°2 au marché susmentionné.

68. Donné acte des décisions communautaires

Le Conseil Communautaire prend acte des décisions communautaires prises en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délégation consentie au Président par délibération en date du 6 mai 2002 modifiée en date du 30 mars 2004 :

- 212/06** Contrat de location fichier entreprise – La Poste
- 213/06** Fourniture et mise en place d'un système de contrôle des entrées par badge gestion des accès du centre de transfert des milanis à Salon de Provence – Ero industrie
- 214/06** Collecte des recyclables en porte à porte sur les parcs d'activités de la Verdière 1 et 2 à Velaux et de la Gandonne à Salon de Provence – SILIM
- 215/06** Contrat de services entretien installations électriques - éclairage de sécurité et alarme incendie - SOCOBAT
- 216/06** Avenant n°1 à la décision n°65/06 - convention d'éveil musical crèche les Auceau Mallemort - Décision n°065/06 – Amusiquons nous
- 217/06** Transport en car d'enfants à l'occasion de l'exposition SOLOTAREFF annule et remplace la décision n°198/06 – Trans Azur
- 218/06** Prestations de reportages photos – Jean-Noël LANTHIER
- 219/06** Fourniture de gaz naturel pour les locaux de la banque de France – GDF
- 220/06** Séminaire "journée d'étude" sur l'actualité statutaire - ADIAJ
- 221/06** Avenant au contrat location de la Gandonne - Changement de propriétaire - Gestrim
- 222/06** Tri et conditionnement des déchets recyclables issus de la collecte sélective multimatériaux en porte à porte sur la commune de Rognac – Delta Recyclages
- 223/06** Fourniture pose et mise en service de réservoirs anti-bélier eau et air – Constructions électroniques du Sud
- 224/06** Contrat fourniture électrique locaux Banque de France – EDF
- 225/06** Prestation de service pour la cérémonie des vœux – OJL Café Musique
- 226/06** Fourniture et implantation de structures démontables pour la cérémonie des vœux -H & L Réception
- 227/06** Marché fourniture pneumatiques et prestations véhicules légers - Sté AYME
- 228/06** Acquisition logiciel gestion CLSH - IPS
- 229/06** Marché de travaux pour la réalisation d'une éclaircie de 19 ha, la fourniture et pose citerne DFCl aérienne de 60 m3 lot1 LAIRI/Lot2 DOLZA
- 230/06** Prestation service location véhicule pour la cérémonie des vœux - Rent Car
- 231/06** Travaux d'entretien du centre de transfert des Milanis à Salon de Provence - Lot 1 - GALVANI
- 232/06** Travaux d'entretien du centre de transfert des Milanis à Salon de Provence - Lot 3 – GALVANI
- 233/06** Travaux d'entretien du centre de transfert des Milanis à Salon de Provence - Lot 5 – CADELEC
- 234/06** Travaux d'entretien du centre de transfert des Milanis à Salon de Provence - Lot 7 – APROCHIM
- 235/06** Travaux d'entretien du centre de transfert des Milanis à Salon de Provence - Lot 8 – ATO
- 236/06** ZAC de la Gandonne - Mission de coordination de sécurité et de protection de la santé – AASCO

- ❑ **237/06** Diagnostic amiante sur le réseau des déchèteries - AB Expertises
- ❑ **238/06** Mise en conformité de la déchèterie de Salon de Provence - Mission de maîtrise d'œuvre – CEREG
- ❑ **239/06** Prestation de restauration pour la cérémonie des vœux d'Agglopoie Provence - SARL Bonnet
- ❑ **240/06** Mise en conformité de la déchèterie de Lamanon - Mission de maîtrise d'œuvre – CEREG
- ❑ **241/06** Cérémonie des vœux de la CA représentation de musique Blues - SORNETTES Prod.

Le Président clôt la séance à 21h00.

SALON DE PROVENCE, le 19 février 2007

Michel TONON,
Président d'Agglopoie Provence
Maire de Salon de Provence